

Les Peul

Islam, pastoralisme et fluctuations du peuplement

PRÉSENTATION

Jean SCHMITZ *

Dans les années soixante les études concernant les Peul ou Fulbe portaient de façon privilégiée sur les groupes pastoraux, nomades et « païens » — Peul rouges — de l'archipel peul qui s'étend sur une vaste bande longitudinale en Afrique de l'Ouest (HOPEN, 1958, STENNING, 1959, DUPIRE, 1962). Parallèlement les historiens et islamologues étudiaient les guerres saintes (*jihād*) qui donnèrent naissance à des États ayant à leur tête des Peul sédentaires et islamisés : les Peul « noirs ». Ces deux perspectives aboutirent à des représentations et donc à des types d'analyses contradictoires : pour les premiers, les « purs » sont les nomades, à la fois du point de vue ethnique, culturel et même historique, tandis que les Peul noirs seraient issus de croisement avec les populations environnantes. Pour les seconds, les Peul sédentaires constituent l'aristocratie musulmane, les « Peul de brousse » n'étant que des déclassés ou des marginaux et un des principaux soucis des personnages religieux qui seront à la tête des guerres saintes du XIX^e siècle fut de les contraindre à la sédentarisation, aussi bien au Fuuta Tooro (Sénégal-Mauritanie), au Maasina (Mali) qu'à Sokoto (Nigeria). Ces représentations contradictoires ne sont pas propres au monde peul : on les retrouve en particulier en ce qui concerne les bédouins de l'aire arabo-musulmane : les nomades y sont envisagés soit comme les seigneurs du désert, soit comme des pillards faméliques (F. POUILLON).

Bien que cette opposition ait été récusée depuis un certain temps (M. DUPIRE, 1981 : 175), et tout récemment (par J. L. AMSELLE 1990 : 70-88), elle n'en continue pas moins à hanter les imaginaires,

* École des Hautes Études, Centre d'Études africaines, 54, bd Raspail, 75006 Paris.

quitte à se travestir en évolutionnisme : que sont donc les « survivances païennes », ou les « résistances à l'État » que l'on rencontre chez les « Peul de brousse », sinon une preuve de leur antériorité et donc de leur authenticité ?

En réalité ces oppositions de phénotypes utilisées par les Peul eux-mêmes pour désigner certaines fractions, suivant leur degré de nomadisme ou de sédentarité par rapport à d'autres, se retrouvent également chez les Maures, leurs voisins septentrionaux (C. TAINE-CHEIKH, 1989 : 94) dans la mesure où cette classification des races par les couleurs date des grandes conquêtes qui ont suivi la mort du prophète Mohammed (LEWIS, 1982).

Si l'on veut dépasser la première opposition qui compose cette typologie dualiste, il faut tout d'abord récuser la notion utilisée dans ce genre d'analyse à savoir celle de « syncrétisme ». Outre que le diagnostic de syncrétisme trouve son point de départ dans la confrontation « inégale » entre un texte (sacré) et des pratiques rituelles, il établit le plus souvent une hiérarchie au sein de ces dernières alors même qu'il faut les mettre sur un même plan. Comme le dit en effet R. DOGNIN : « L'Islam n'a pas inventé la *baraka*, il l'a trouvé déjà là et s'est contenté, avec l'assurance de toutes les religions révélées, de l'annexer à Dieu ». C'est dire que par une sorte de régression ou de construction en abîme le syncrétisme est toujours déjà là : toute religion est en effet syncrétique *a priori*. À cette condition on s'aperçoit que l'Islam est paradoxalement au cœur des activités pastorales et que, comme dans un anneau de Moebius, les deux phénomènes sont en continuité. Déjà en 1975 R. DOGNIN remarquait que chez les Peul du Cameroun et en particulier les Djâfoun de l'Adamaoua « le signe de la *barka* chez les Peul de brousse, c'est le bovidé, la vache, le troupeau » et c'est cette quête qu'il poursuit à propos du nom de l'arbre qui a comme racine linguistique « *barka* », le *barkehi* (*Piliostigma thonningii*). Mais la longue quête que mène l'auteur, conduite souvent avec humour auprès des *ardo* ou des enfants, le conduit à dépasser l'interprétation de l'arbre comme source de charmes en vue d'assurer le croît du troupeau, pour en faire un médiateur privilégié « entre les Peul et leurs vaches, entre les vaches et leurs Peul ». Pour ces derniers en effet la *baraka* n'est pas seulement un « plus », le moyen d'acquérir un « supplément » (de richesse, de « fortune » ou de chance...) mais plutôt ce qui permet d'éviter l'excès, possibilité pour certains individus de « préserver un équilibre harmonieux dans le développement conjoint du groupe humain, la famille, et du genre animal, le troupeau ».

Concernant l'unité entre groupe humain et groupe pastoral et la continuité entre pastoralisme et Islam, on les retrouve dans la distribution lexicale des mêmes termes aux deux extrémités, orientale et

occidentale, de l'archipel peul. Ainsi le beau livre de A. BONFIGLIOLI (1988) qui retrace l'histoire d'une famille Wodaabe et de son troupeau aux XIX^e et XX^e siècles, à travers ce qui est actuellement le Niger a justement pour titre le nom *fulfulde* (ou peul) de cet ensemble sociopastoral, le *dudal*, mot qui exprime « l'unité et la communauté du groupe humain avec le groupe social animal qui lui est rattaché (BONFIGLIOLI, 1988 : 47). Or au sens propre, ce mot désigne une aire de pacage du troupeau définie en fonction de la corde à veau et surtout du feu, allumé pendant l'hivernage. Comme le dit M. DUPIRE, il s'agit du feu du corral qui symbolise la fécondité du bétail et sous lequel le chef de campement enterre certains talismans (DUPIRE, 1970 : 110).

Or dans la vallée du Sénégal, le même mot désigne également un ensemble humain et un espace concentrique, mais il s'agit du groupe des élèves coraniques, regroupés autour du feu allumé lors de l'apprentissage nocturne — où sont enterrés également des talismans — : le *dudal* porte le nom du maître coranique dont la valeur ou l'audience se mesure à l'aune du tas de cendre qui s'accumule au cours des veillées d'apprentissage du Coran.

C'est justement dans cette dernière zone, la vallée du Sénégal où s'est probablement forgée la langue « peul », que les oscillations entre Islam et pastoralisme se conjuguent avec les fluctuations du peuplement d'une rive à l'autre du fleuve du même nom, comme le montrent les articles de C. SANTOIR et de J. SCHMITZ.

On a dit plus haut qu'un des premiers soucis des fondateurs d'États musulmans au XIX^e siècle fut la sédentarisation des Peul nomades, autour des bastions de la guerre sainte (les *ribat*) à Sokoto, par la division fonctionnelle des troupeaux au Maasina dans le delta central du Niger (Mali), lors du repli des populations de la rive droite du fleuve Sénégal, au Fuuta-Tooro comme le montre l'article de J. SCHMITZ. Dans cette dernière région, on aboutit à une hiérarchie particulièrement complexe : ce sont les *Toorobbe*, des sédentaires, musulmans, mais parlant la langue peul, qui dominent une société composée de divers groupes statutaires et fonctionnels — agriculteurs, pêcheurs, guerriers... Parmi tous ces groupes qui parlent le *pulaar* — le peul parlé sur les bords du fleuve — d'où dérive le nom qu'ils portent actuellement, les *Haalpulaar'en* (i.e. « ceux qui parlent le *pulaar* ») — seuls les Peul partagent un genre de vie pastoral : comme le montre C. SANTOIR, les groupes les plus mobiles sont qualifiés de Peul *jeeri*, tandis que les plus sédentaires portent le nom de Peul *waalo*. Ces derniers avaient d'ailleurs un statut très proche de celui des *Toorobbe* : ayant dominé la moyenne vallée du XV^e au XVIII^e siècle, ils continuent de contrôler un nombre appréciable de territoires politiques ou *leydi* (J. SCHMITZ, 1986).

En réalité chaque groupe a une composition plus fluide que la rigi-

dité des distinctions statutaires ne le laisse penser. En deux ou trois générations il était possible de changer de catégorie sociale : ou bien plus brutalement, les sécheresses ou les épizooties étaient à l'origine de processus soit de sédentarisation pouvant mener à la « conversion » et donc à l'entrée dans le groupe des musulmans, soit de « remobilisation » comme l'avait décrit C. SANTOIR chez les Peul voisins du lac de Guiers, dans la basse vallée, après la sécheresse de 1972 (SANTOIR, 1977 : 47).

C'est curieusement dans la zone de contact entre les arabo-berbères « maures », qui ont été parmi les principaux relais de l'Islam au sud du Sahara, et leurs voisins peul très tôt islamisés par les premiers, que les tensions furent les plus vives ; dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce fut sous la bannière de l'Islam que les *Toorobbe* organisèrent le repli des communautés vivant sur la rive droite pour échapper aux razzias des Maures ou aux tributs qu'ils exigeaient pour les protéger de ce dernier danger. J. SCHMITZ montre à ce propos comment le système des titres — liés aux cuvettes de décrue — fonctionne comme mémoire des lieux d'origine et des étapes des déplacements alors même que les traditions écrites (en arabe) ou orales sont peu bavardes sur cet événement-catastrophe. D'où l'extraordinaire « légitimisme » qui marque le retour sur la rive droite un siècle et demi plus tard, après la création de la Mauritanie en 1904 : mouvement spontané, peu intelligible pour les Français, mais en réalité « programmé » dans la mémoire des lieux de la culture *haalpulaar*.

Si ce retour ne concernait que les zones riveraines pour les sédentaires, les Peul — *waalo* ou *jeeri* — s'enfonçaient plus profondément dans le sud-est de la Mauritanie, atteignant l'Assaba et même le Taganet dans les années cinquante, comme le montre l'article historique de C. SANTOIR. On a là un exemple particulièrement remarquable du mouvement de « sahélistation » de « certains groupes pastoraux » comme le dit J. GALLAIS (1972 : 309), étudié ici dans la thèse de J. P. HERVOUET, (1975), malheureusement non publiée à ce jour, mouvement repérable ailleurs, avant la sécheresse des années soixante-dix, dans l'Ader-Doutchi au Niger ou dans le Gourma malien.

Les deux dernières sécheresses de 1972 et 1985 vont avoir des conséquences contradictoires sur le pastoralisme maure et peul, comme le souligne C. SANTOIR dans son premier article. On assiste à une accentuation de la séparation entre l'élevage maure — surtout camelin et ovin, au main des Blancs, les *beidan*, et de l'agriculture pratiquée presque exclusivement par les populations de statut inférieur — affranchis (*Haratin*), tributaires..., alors même que la distinction entre les deux sortes de Peul — *waalo* pratiquant l'agriculture de décrue, *jeeri*, plus pasteurs, s'estompe largement au profit

d'un genre de vie plus homogène associant l'élevage bovin et la culture pluviale ou de décrue dans le lit des oueds.

Ainsi dans le deuxième article de C. SANTOIR, qui tire les conclusions de la première enquête détaillée de ce que les Peul appellent le grand « dérangement » ou la « dislocation » (*pusgu*), à savoir le refoulement systématique opéré par l'armée, la gendarmerie, ou la « garde nationale », un mois et demi après les dramatiques événements d'avril 1989 qui ont opposé les Sénégalais et les Mauritaniens, des Peul du sud-est mauritanien, l'auteur explique que ces derniers ont été doublement les victimes de leurs troupeaux. D'une part le bétail, les « biens debout » constituent des proies faciles dans cette opération de représailles effectuée semble-t-il en vue de compenser le pillage des boutiques maures présentes dans le moindre village sénégalais, surtout depuis la sécheresse. D'autre part, le genre de vie des Peul, associant mobilité et dispersion de l'habitat, en font les victimes idéales de ce nouveau type de razzia étatique.

L'implication de l'État mauritanien dans ces événements autorise une comparaison avec ce qui se passe dans la province du Darfur, située au sud-ouest du Soudan : de façon analogue la logique du feud ou de la vendetta ethnicisée ou même racialisée par les États conduit à une extension de ce type de conflit qui échappe à ses initiateurs. Dans le cas mauritanien, les Peul refoulés au Sénégal ont retrouvé les chemins de la (contre)razzia, du *ruggo* : des bandes armées sont allées récupérer les troupeaux ou même les hommes et les femmes isolées pour leur faire traverser le fleuve et les installer au Sénégal comme le décrit fort bien l'auteur.

Ultérieurement, au début de l'année quatre-vingt-dix, ces bandes se sont attaquées, plus à l'est aux *Haratin* originaires de Mauritanie et installés au Mali : refoulés en Mauritanie, les *Haratin*, qui appartiennent semble-t-il à la confédération des Ahal Sidi Mahmud, se sont attaqués aux Fulaabe, Peul installés au Gidimaxa et même plus à l'est en Mauritanie, qui à leur tour ont été refoulés au Mali. On ne bénéficie pas dans ce cas là des estimations précises de C. SANTOIR dans la mesure où il s'agit de zones mal représentées politiquement à la fois en Mauritanie et au Mali : il semble néanmoins qu'aussi bien parmi les *Haratin* que parmi les Peul, il s'agisse de plusieurs milliers de personnes déplacées, qui viennent s'ajouter aux populations dites « négro-mauritaniennes » refoulées, le long de la vallée.

Ainsi après une première zone des trois frontières — celle qui est située aux limites du Soudan, de la Lybie et du Tchad —, vient d'apparaître un second foyer de tensions à l'extrémité ouest du Sahel, aux frontières de la Mauritanie, du Sénégal et du Mali.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE (J. L.), 1990. — Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs. Paris, Payot, 257 p.
- BONFIGLIOLI (A. M.), 1988. — DU'DAL, Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger. Cambridge : Cambridge U.P., Paris, Éditions de la MSH, XIV-293 p.
- DUPIRE (M.), 1970. — Organisation sociale des Peul. Étude d'ethnographie comparée. Paris, Plon, 624 p. (« Recherches en sciences humaines », 32).
- DUPIRE (M.), 1981. — « Réflexion sur l'ethnicité peule », in : *Itinérances en pays peul et ailleurs. Mélanges à la mémoire de P. F. LACROIX, T. II, Littérature et culture*. Paris, Société des Africanistes : 165-181.
- DOGNIN (R.), 1975. — « Sur trois ressorts du comportement peul », in : Th. MONOD, ed. *Pastoralism in Tropical Africa*, London, Oxford U.P./I.A.I. : 298-321.
- GALLAIS (J.), 1972. — « Essai sur la situation actuelle des relations entre pasteurs et paysans dans le Sahel Ouest-Africain », in : *Études de géographie tropicale offertes à P. GOUROU*, Paris, La Haye, Mouton : 300-313.
- HERVOUET (J. P.), 1975. — Types d'adaptations sahéniennes : l'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale. Rouen, Université de Rouen, thèse de 3^e cycle, 300 p. *multigr.*, cartes, annexes.
- LEWIS (B.), 1982. — Race et couleur en pays d'Islam, Paris, Payot, 163 p.
- SANTOIR (C.), 1977. — « Les sociétés pastorales au Sénégal face à la sécheresse, 1972-73. Réaction à la crise et degré de rétablissement deux ans après. Le cas des Peul du Galodjina », in : *Stratégies pastorales et agricoles des sahéniens durant la sécheresse, 1969-74*, Talence, CEGET (CNRS) : 19-59.
- SCHMITZ (J.), 1986. — « L'État géomètre : les *leydi* des Peul du Fuuta-Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali) », Cahiers d'Études africaines, XXVI (3), 103 : 349-394.
- TAINÉ-CHEIKH (C.), 1989. — « La Mauritanie en noir et blanc. Petite promenade linguistique en hassaniyya ». Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée, 54 : 90-106.